

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 26 novembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les conclusions de l'enquête du CNDS sont alarmantes. Elles démontrent que le suicide de Julien à l'EPM de Meyzieu en février dernier n'est pas un accident.

Au contraire, il vient dramatiquement conclure une succession de tentatives de suicide qui ont été autant d'appels non entendus par la direction de l'EPM.

Si les personnels éducatifs et de surveillance ont systématiquement signalé les passages à l'acte de Julien et insisté sur son extrême fragilité, les directions de l'Administration Pénitentiaire et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse sont restées arc-boutées sur une logique strictement punitive.

Au lieu de porter une attention sans faille aux différentes tentatives de l'adolescent, elles ont été considérées comme des transgressions à l'ordre pénitentiaire et réprimées comme telles.

Le SNPES-PJJ/FSU dénonce les tentatives des pouvoirs publics de réduire ce qui est arrivé à Julien à une série de dysfonctionnements liés à la gestion spécifique d'un établissement. Il refuse de considérer que seule une meilleure formation à la prévention du suicide parviendrait à éviter des drames.

Le SNPES-PJJ/FSU réaffirme que la prison produit inévitablement de la violence. Elle ne pourra jamais être un lieu où la souffrance d'adolescents en très grande difficulté peut être prise en compte.

Il réaffirme que tant que la logique répressive prévaudra sur la logique éducative, tant que l'enfermement prévaudra sur les prises en charge en milieu ouvert, tant que les EPM continueront à être présentés comme des prisons éducatives contribuant ainsi à banaliser l'incarcération, ce qui est arrivé à Julien risque de se reproduire.